

Chargé de mission pastorale

RNCP34057 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	315m, 330, 332t
Formacode(s)	14221, 13254, 33001, 44067
Code(s) ROME	K1206, K1205, G1202, K1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	05/07/2019
Date d'échéance	05/07/2024

Certificateur(s)

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS · SIRET : 78428073700015

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE · SIRET : 77562424000013

ASS FONDATEURS PROTECT INST CATHO LYON · SIRET : 32693006200145

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST · SIRET : 78611668100010

INSTITUT CATHOLIQUE · SIRET : 77694410000010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse aux laïcs en mission ecclésiale ou aux clercs exerçant dans un environnement non ecclésial (santé, enseignement, prison, etc.).

Le chargé de mission pastorale est un technicien supérieur qui met en place, dans le respect de la liberté de chacun, des projets pastoraux et accompagne les personnes. Il est salarié ou bénévole, et exerce dans différents secteurs. Selon qu'il travaille pour les services d'aumôneries des structures de santé, des établissements pénitenciers, des Armées, les établissements scolaires, les associations religieuses, les congrégations..., le chargé de mission pastorale, se spécialise et sa mission prend une orientation spécifique liée au secteur d'exercice. Ainsi, les trois grandes familles de secteurs professionnels dans lesquels il s'exerce; sont : l'enseignement, les organisations religieuses et le secteur de la santé. Il peut également exercer dans les Armées et les établissements pénitentiaires.

Les postes occupés les plus fréquemment sont les suivants :

- Aumônier ;
- Responsable d'aumônerie ;
- animateur ou Adjoint en pastorale scolaire ;
- Laïc en mission ecclésiale ;
- animateur en pastorale ;
- Chargé de mission ecclésiale.

Cette certification est un plus pour les acteurs des secteurs de la santé, de l'éducation et du monde ecclésial car il n'existe pas de certification dédiée, couvrant l'ensemble des compétences et particulièrement celles spécifiques liées à l'accompagnement éthique et spirituel. Le besoin de qualification des acteurs n'est donc que partiellement couvert. Elle voit le jour dans un contexte où les acteurs concernés se structurent et souhaitent étoffer leurs outils de professionnalisation des personnes en poste ou entrant dans la fonction :

- Une nouvelle convention collective de l'enseignement privé non lucratif (EPNL) signée le 12 juillet 2016 regroupant 9 branches ;
- Un accord de méthode signé le 8 février 2016 relatif à la constitution d'une branche professionnelle pour les

diocèses de l'Église catholique de France (La branche a fait de la formation son deuxième axe prioritaire) ;

- Une nouvelle réglementation concernant les aumôniers (décret n° 2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique).

Accessible en VAE (validation des acquis de l'expérience) la certification est également un dispositif majeur pour l'employabilité des salariés et bénévoles. Ce titre donne l'opportunité d'accompagner les personnes arrivées en fin de mission (bénévoles et salariés) et de sécuriser les parcours dans ou en dehors des lieux d'exercice. Grâce à cette certification, les personnes en fin de mission, pourront plus facilement valoriser leur expérience, et identifier les transferts possibles pour leurs compétences. La certification est donc aussi un facteur de mobilité, une opportunité pour les bénévoles et les salariés de monter en compétences, avec des évolutions professionnelles, des passerelles entre les différents secteurs d'exercice des missions pastorales.

Enfin, cette certification est d'autant plus pertinente qu'elle répond aux besoins exprimés dans le champ professionnel :

- Dans l'enseignement catholique, un nouveau statut vise à identifier des fonctions et à favoriser des passerelles à l'intérieur de la branche. Cette certification permet d'enrichir d'un volet pastoral la démarche de certification engagée par l'enseignement catholique à travers d'autres titres (dont vie scolaire), en complémentarité et en cohérence.
- Dans le secteur de la santé, plus de 400 aumôniers missionnés dans les établissements publics de santé ont été formés depuis plus de vingt ans. Leurs compétences sont reconnues et permettent l'exercice apaisé de leur mission, dans le respect des grandes valeurs de la République. La certification fait désormais le lien avec l'obligation légale de suivre « la formation civile et civique » pour exercer, dans le cadre du service public. De plus, la part de personnes âgées augmentant, les besoins d'accompagnement vont croissant.
- Dans le secteur ecclésial, les travaux de la nouvelle branche, visent notamment à développer les compétences des collaborateurs missionnés, à sécuriser les parcours et à accompagner les transitions des personnes au sein et à l'extérieur de l'Église à l'issue des missions.

La certification permet de répondre à un triple objectif :

- contribuer à une meilleure connaissance des différentes religions,
- favoriser le dialogue entre responsables et adeptes des différents cultes
- et lutter contre le risque sectaire et le prosélytisme.

ACTIVITÉS VISÉES

Quel que soit le secteur dans lequel il se pratique, le métier de chargé/e de mission pastorale s'articule autour de trois fonctions principales :

- Une fonction de pilotage de projets avec l'élaboration et la coordination de projets pastoraux ;
- Une fonction de conduite de projets pastoraux et d'animation de lieux, portant sur les techniques d'animation, la communication, l'évaluation, l'accueil et la relation avec le public... ;
- Une fonction d'accompagnement individuel et collectif des publics visés : jeunes, adultes, couples, personnes malades, personnes détenues....

De plus, le/a chargé/e de mission pastorale :

- Anime le plus souvent une petite équipe de salariés et/ou de bénévoles ;
- Travaille en réseau et fait vivre des partenariats indispensables à l'exercice de sa mission. Il/elle se situe en effet à l'interface de différents acteurs : les décideurs (directeurs, responsables, élus), les équipes de professionnels (santé, éducation...), les bénévoles et les bénéficiaires des services.

Le/a chargé/e de mission pastorale est missionné/e par une autorité d'un culte reconnu ayant compétence, pour construire, mettre en œuvre et faire vivre au quotidien un projet pastoral, en tenant compte des contraintes de la structure dans laquelle il/elle exerce. L'emploi se pratique sous l'autorité du responsable de l'établissement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A. Conception et coordination de projets pastoraux A1. Concevoir pour l'établissement de référence, des projets d'animation, un programme, un plan d'actions, adaptés aux publics ; A2. Piloter, gérer, mettre en œuvre des projets pastoraux ; A3. Évaluer les actions conduites

B. Accompagnement des personnes et Animation des projets pastoraux B1. Accueillir et informer les personnes ; B2. Accompagner – Conseiller les publics visés ; B3. Faire exister le lieu d'Église en conduisant des activités pastorales en tenant compte du lieu d'exercice et du contexte d'intervention

C. Animation, coordination d'une équipe pastorale / d'aumônerie / de collaborateurs bénévoles, salariés C3. Animer, gérer une équipe

D. Collaboration avec des référents et des réseaux :D1. Se positionner dans l'activité

E. Veille et analyse de la pratique professionnelle E.1 Se former, actualiser ses connaissances en matière de sciences

Blocs de compétences

RNCP34057BC01 — Conception et coordination des projets pastoraux en déclinant les orientations politiques, la stratégie de l'établissement et de l'autorité religieuse

LISTE DE COMPÉTENCES

A1.

- Prendre en compte les orientations de la structure, appliquer les directives - Connaître le contexte, l'environnement
- Identifier les besoins des publics visés - Prendre en compte les exigences de sécurité et d'hygiène - Élaborer un projet pastoral : formuler des objectifs généraux et opérationnels, définir des événements (activités pédagogiques, événements religieux, temps de rencontres, entretiens...), identifier les intervenants, déterminer les ressources matérielles et financières nécessaires
- Construire des actions de formation (foi catholique, culture religieuse, laïcité) - Présenter ses projets, argumenter, convaincre...

A2.

- Conduire un projet pastoral : mobiliser des intervenants et des partenaires, planifier des événements - Coordonner le projet pastoral en lien avec les acteurs de l'établissement, de l'association / de la structure de référence - Gérer des moyens financiers, assurer la gestion administrative et logistique - Créer/utiliser des outils de suivi

A3.

- Définir des critères, des indicateurs Rendre compte de la réalisation, de la mise en œuvre du projet pastoral : rédiger des notes, des documents de synthèse, présenter un rapport d'activité annuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la formation 1) Dossier présentant une étude de cas ou un projet d'animation pastorale (objectifs, publics, contexte, moyens, acteurs, dispositifs, supports, évaluation, environnement, relations, réseaux...) 2) Présentation orale et entretien d'une durée de 30 à 45 mn

Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury CERTIFICATION Obtention du bloc à vie

La validation du bloc 1, acquis à vie, donne lieu à un certificat. L'ensemble des blocs assurent l'acquisition de la certification.

RNCP34057BC02 — Animation des projets pastoraux et accompagnement des personnes tout en adoptant une posture éthique et en donnant sens et cohérence à sa mission

LISTE DE COMPÉTENCES

B1.

- Accueillir de manière personnalisée - Se présenter, entrer en relation avec les publics (scolaires, patients, familles, jeunes, adultes, militaires, prisonniers...) - Établir un climat de confiance
- Informer sur l'activité du « service » le public et /ou les collègues, salariés... (information sur le service, les cultes, les religions)

B2.

- Identifier, percevoir, et analyser les attentes des publics (collectifs et individuels) ; discerner - Écouter avec bienveillance - Répondre aux besoins spirituels (religieux et culturels), aux demandes des familles, des personnes - Communiquer avec des familles, des tiers - Conduire des entretiens d'accompagnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la formation Pour les compétences B1 et B2 : 2) Présentation orale et entretien de type analyse de la pratique d'une durée de 30 à 45 mn 3) Dossier présentant le descriptif et l'analyse d'un accompagnement réalisé dans un contexte professionnel choisi Pour la compétence B3 :

4) Un oral avec un support écrit descriptif en présence de pairs qui contribuent à l'échange, sous la conduite d'un enseignant, présentant l'organisation d'une célébration, d'une situation d'accompagnement ou d'une séance de formation

Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury CERTIFICATION Obtention du bloc à vie

La validation du bloc 2, acquis à vie, donne lieu à un certificat. L'ensemble des blocs assurent l'acquisition de la certification.

RNCP34057BC03 — Animation, coordination d'une équipe pastorale / d'aumônerie de collaborateurs (bénévoles, salariés)

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.

- Prévoir les activités et répartir les tâches au sein de l'équipe - Planifier et gérer le temps de travail de son équipe - Transmettre des consignes et en vérifier l'exécution - Favoriser l'autonomie ; Soutenir les initiatives individuelles - Préparer et animer des réunions d'équipe - Entretenir, impulser la dimension spirituelle des personnes et dans l'équipe - Rendre compte : compte-rendu visites ou animations, fiches transmission... Assurer la gestion administrative de l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la formation 5) Fiche de synthèse d'une activité d'animation d'équipe à partir d'une étude de cas

Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury CERTIFICATION Obtention du bloc à vie

La validation du bloc 3, acquis à vie, donne lieu à un certificat. L'ensemble des blocs assurent l'acquisition de la certification.

RNCP34057BC04 — Collaboration avec des référents et des réseaux des secteurs santé, éducation, religieux

LISTE DE COMPÉTENCES

D1.

- Se situer dans un environnement pluridisciplinaire (établissement de soin, d'enseignement, prison, corps d'armée) - Collaborer avec les équipes (d'enseignants / soignantes, d'encadrement...) - S'intégrer à l'équipe pastorale du lieu, assurer un lien avec les autres équipes d'aumônerie - Participer à des comités, conseils aux niveaux local, diocésain et national Établir et faire vivre des relations de travail avec les ministres du culte de la communauté chrétienne (prêtres, évêques et diacres) et des autres religions (pasteur, rabbin, imam...) et des autres religions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la formation 1) Dossier présentant une étude de cas ou un projet d'animation pastorale (objectifs, publics, contexte, moyens, acteurs, dispositifs, supports, évaluation, environnement, relations, réseaux...)

Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury CERTIFICATION Obtention du bloc à vie

La validation du bloc 4, acquis à vie, donne lieu à un certificat. L'ensemble des blocs assurent l'acquisition de la certification.

RNCP34057BC05 — Organisation de la veille et analyse de sa pratique professionnelle en lien avec ses valeurs

LISTE DE COMPÉTENCES

E.1

- S'approprier de nouveaux savoirs et les mobiliser dans son activité - Rendre compte de questions ou travaux à partir de lectures - Analyser des textes ecclésiaux, relatifs à des traditions religieuses, à la laïcité en lien avec des situations d'exercice

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la formation 6) Dossier écrit + oral sur une question théologique liée à la mission pastorale, qui analyse un texte biblique / théologique, rend compte de la pensée d'un auteur et des incidences pastorales de ce travail théorique.

Par la VAE : dossier de validation et entretien devant un jury CERTIFICATION Obtention du bloc à vie

La validation du bloc 5, acquis à vie, donne lieu à un certificat. L'ensemble des blocs assurent l'acquisition de la certification.

L'obtention de la "formation civile et civique" enregistrée au répertoire spécifique est validée par l'obtention du bloc 5/E par équivalence.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement : écoles, collèges, lycées, universités Activités hospitalières ; Hébergements médicalisés ; Action sociale : dans des établissements de santé tels que des CHU, hôpitaux, EHPAD, maisons de convalescence, et aussi à domicile après une hospitalisation Organisations religieuses : associations, diocèses, congrégations...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Aumônier ; Responsable d'aumônerie Animateur/trice en pastorale scolaire ; Adjoint/e en pastorale scolaire Laïc/que en mission ecclésiale ; Animateur/trice en pastorale, Chargé/e de mission ecclésiale

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n°2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 655 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	74 840
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	56 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification professionnelle de niveau 5 s'adresse à des personnes déjà engagées, ou sur le point de s'engager dans une mission pastorale, sous le statut de salariat ou bien de bénévolat.

Les candidats à la certification par la voie de la formation devront justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4 et d'expériences professionnelles dans les domaines de compétences visées par la certification. Un positionnement est prévu pour les candidats ne satisfaisant pas ces conditions.

Les candidats à la certification par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) devront justifier de la conduite d'activités, en relation avec les attendus de la certification, pour une durée cumulée d'au moins un an au cours des dix dernières années.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

3 membres :

- deux professionnels/les dont le/la président/e du jury
- l'enseignant/e responsable de la certification ou son/sa représentant/e

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

3 membres : - deux professionnels/les dont le/la président/e du jury - l'enseignant/e responsable de la certification ou son/sa représentant/e

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

3 membres :

- deux professionnels/les dont le/la président/e du jury

- l'enseignant/e responsable de la certification ou son/sa représentant/e

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 420 €
Selon la branche	7 000 € – 7 839 €
Prise en charge	Branches concernées
7 420 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 839 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date de décision	05/07/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	05/07/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	139	0	97 %	92 %
2016	82	0	94 %	86 %
2015	38	0	100 %	71 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38927

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Angers : <https://www.uco.fr/fr/formations/theologie-et-sciences-religieuses/du-aumonier-hospitalier>

Paris : <https://www.icp.fr/formations/formation-continue-apprentissage/nos-diplomes-et-certificats-en-temps-amenage/charge-de-mission-pastorale>

Lille :

Lyon : <https://www.ucly.fr/formations/les-formations-de-lucly/toutes-nos-formations/du-religion-liberte-religieuse-laicite-mention-aumonier-dhopital-de-culte-chretien/>

<https://www.ucly.fr/formations/les-formations-de-lucly/toutes-nos-formations/formation-continue-charge-de-mission-pastorale/>

Toulouse : <https://www.ict-toulouse.fr/formation/charge-mission-pastorale/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34057/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	59
Parcours menés à terme	86
Taux d'achèvement	146 %
Période	03/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	111
Montant total engagé	124 216 €
Coût moyen par dossier	1 119 €
Durée moyenne	67 h
Période	07/2020 – 11/2023
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	15 %
Entreprise	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.